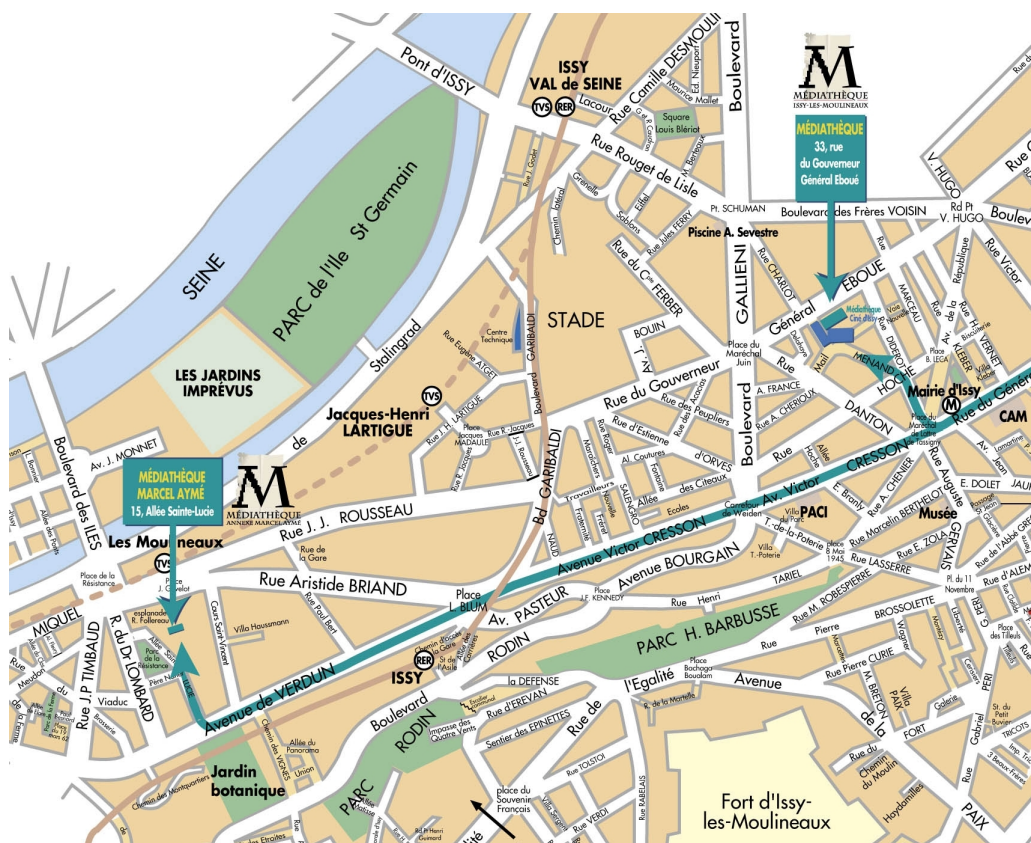


## ***Table des annexes***

<b>ANNEXE 1 : SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA MÉDIATHÈQUE CENTRALE D'ISSY-LES-MOULINEAUX.....</b>	<b>II</b>
<b>ANNEXE 2 : ORGANIGRAMME DE LA MÉDIATHÈQUE D'ISSY-LES-MOULINEAUX.....</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXE 3 : PRÉSENTATION DE LA COLLECTION DE LIVRES D'ARTISTES.....</b>	<b>VII</b>
<b>ANNEXE 4 : PLANNING DE L'ÉVÉNEMENT « CLAUDE BOUJON ».....</b>	<b>X</b>
<b>ANNEXE 5 : CONVENTION ENTRE LA VILLE D'ISSY ET L'HÔPITAL CORENTIN CELTON.....</b>	<b>XIV</b>
<b>ANNEXE 6 : SEMAINE DE STAGE TYPE.....</b>	<b>XX</b>
<b>ANNEXE 7 : PROPOSITION DE STAGE DE LA MÉDIATHÈQUE À L'ENSSIB.....</b>	<b>XXI</b>
<b>ANNEXE 8 : SYNTHÈSE-BILAN REMISE AU DIRECTEUR DE LA MÉDIATHÈQUE.....</b>	<b>XXIII</b>

## Annexe 1 : Situation géographique de la médiathèque centrale d'Issy-les-Moulineaux



## **Annexe 2 : Organigramme de la médiathèque d'Issy-les-Moulineaux**

DIRECTION  
E. Aziza  
Conservateur

<b>Services communs</b>		<b>Secteur Adultes</b>		<b>Secteur Jeunesse</b>		<b>Secteur Musique</b>	
<b>Accueil/Adm.</b>		<i>Resp. Dir. adj.</i>	A	<i>Responsable :</i>	A	<i>Responsable :</i>	A
<i>Responsable :</i>	A	A.Roussin-Choussy	Cons 1	F.Haas	Aqp 1 (A)	F.Lemaire	AC2 (A)
E.Renaut	Attaché	<i>Resp. Arts :</i>		<i>Assistants :</i>	B	<i>Assistants :</i>	B
<i>Rédacteur :</i>	B	J-P. Thomas	Bib 2	S.Besancon	AQC 2	M-C. Felizardo	AQC2/0,80
S. Le Bail	Réd.	<i>Assistants :</i>	B	S.Chanteloup	AQC 2 aux	F.Harranger	Ap2 (B)
<i>Secrétaire :</i>	C	N.Gramond	AC 2	P.Pollice	Aqp 2 (B)	B.Jamet	Aqp2 (B)
F. Touadi	Agt Adm.	I.Orlando	Ap2 (B)	<i>Agents :</i>	C	<i>Agents :</i>	C
<i>Agts d'accueil :</i>	C	A.Scarmato	AQC 2	S.Labat	Ap2	A.Toutain	Aqp2
J.Callegari	Ap.2	C.Simon	AC2	S.Maciejewski	Aqp2/0,50		
G.Bergeron	Ap.2 TNC	C.Thillet	AQC 2	A.Segonne	Ap2		
F.Delclos	Ap.2 TNC	A.Koumany	AC2				

		V.Wurtz	AC2
<b>Maintenance/ Reliure</b>	C	<i>Agents :</i>	C
C.Caillard	Aeq/0,80	I.Beduoglu	Ap2
J-P.Godaillier	Aeq	M.Chiocchi	Ap2
T.Gauer	Aeq	S.Pocas	Ap2
		L.Le Doze	Ap2/ EJ

### Nouvelles technologies

#### Actualités/ Formathèques

<i>Bibliothécaire :</i>	A
S.Barbat	Bib2
<i>Assistants :</i>	B
F.Clavel	AQC2
O.Chung	AC2 aux
<i>Technicienne :</i>	C
C.Geiger	Adj Adm.

### Action Scolaire

<i>Assistante :</i>	B
C.Lelièvre	AQC2/0, 80
<i>Agent :</i>	
V.Champion	Aqp2
<i>Bibliothécaire :</i>	A
F.Guille	Bib2/ 0,70

**Animation**

*Responsable :* A

A.Pichereau Bib2

**Médiathèque  
Annexe**

*Responsable :* A

C.Bertrand Bib2

*Adjointe :* A

M.Seauleau Bib2

*Agents :* C

I.Delcher Ap2/0,80

S.Hamon Ap2

O.Gauthier Ap2 EJ

## **Annexe 3 : Présentation de la collection de livres d'artistes**

### **La Collection**

#### **LIVRES D'ARTISTES**

#### **Médiathèque d'Issy-Les-Moulineaux**

Ce fonds se constitue depuis 1994. En dix ans, 567 titres ont été acquis (1).

Une manifestation annuelle *Des Livres d'Artiste(S), écrivains, artistes & éditeurs* est organisée autour de la collection, devenue biennale depuis 2002.

La mise à disposition au public se fait depuis l'automne 1999 dans la Salle des Livres d'artistes le samedi entre 14 et 16 heures en consultation sur place.

La collection est principalement composée de livres issus de la collaboration d'un artiste, d'un écrivain et d'un éditeur. Généralement édités à un petit nombre d'exemplaires (1 à 300), ces ouvrages constituent un patrimoine contemporain.

Ce secteur de l'édition est très mal connu du grand public. Pourtant cette activité intéresse beaucoup d'artistes et d'écrivains, qui, à l'aide d'éditeurs, créent, inventent, renouvellent le livre, dans sa forme, sa typographie, son architecture, son enrichissement plastique et la mise en espace du texte. La période actuelle est particulièrement riche en créations. Beaucoup de livres d'artistes d'aujourd'hui renouent avec une très ancienne tradition par le soin extrême apporté à leur fabrication, le choix des couvertures et des papiers, les procédés d'impression et des interventions plastiques à des tirages très faibles (photographies, estampes,... et originaux).

Précieux, ces livres sont collectionnés par quelques amateurs et bibliothèques de conservation. Quelques bibliothèques publiques s'intéressent à ce domaine de l'édition afin de rendre plus accessibles certaines oeuvres d'art et certains textes qui demeureraient inédits pendant de nombreuses années.

Le fonds de la Médiathèque d'Issy-les-Moulineaux compte déjà un nombre important d'artistes, écrivains et éditeurs représentatifs de ce domaine.

## Artistes

Alberola, Alechinsky, Alfera, Alloy, Amosse, Antonucci, Arnal, Assar, Asse, Badaire, Baltazar, Benrath, Bersou, Boghiguan, Bokor, Boltanski, Bonargent, Bonhomme, Bordat, Bouillon, Bournazel, Bouvier, Brunet-Jailly, Buraglio, Capdeville, Cartier-Bresson, Casadesus, Chaussard, Cheng, Clauzel, Clément, Clerc, Constans, Cortot, Crozat, Deblé, Debré, Degottex, Delfieu, Denis, Dezeuze, Dietman, Dorny, Dufour, Duport, Espilit, Fagniez, Fassianos, Fedorenko, Ganzin, Garanjoud, Gette, Gerbaud, Gershuni, Grall, Guinrand, Guitet, Henich, Héraud, Herman, Hollan, Huftier, Lafabrie, Lafon, Lambert, Latil, Laubiès, Le Gac, Leick, Leloup, Lewitt, Lloveras, Long, Maes, Mairot, Marchetti, Margat, Miro, Music, Palézieux, Pélachaud, Pénard, Pessin, Picquet, Pijuan, Pillard-Valère, Pincemin, Piza, Plagnol, Plensa, Polge, Ramon, Porcher, Rassineux, Roncerel, Ronis, Rosa, San Martin, Serée, Seund Ja Rhee, Sharoff, Slacik, Stassart-Springer, Steffens, Strugalla, Tal Coat, Tapiès, Thomas, Titus-Carmel, Tupinier, Tyson, Viallat, Vielle, Vimard, Voss, Walker, Sarah Wiame, Woda, Yvert, Zao Wou-Ki,...

## Écrivains

Abeille, Adonis, Amée, Amichai, Amran El Maleh, Ancet, Arrabal, Ascal, Auster, Belamri, Bencheikh, Bénézet, Benhamou, Benoit, Berthonnet, Bettencourt, Bhattacharya, Bobin, Bonnefoy, Bourgeade, Braganti, Butor, Cavafy, Cadou, Calaferte, Casson, Celan, Char, Chauvin, Chedid, Cheng, Chopard, Cioran, Cliff, Cohen, Cosculluela, Debut, Deguy, Demélier, Déon, Derrida, Des Forêts, Dhainaut, Dobzynski, Dubost, Du Bouchet, Dupin, Eliraz, Emaz, Esteban, Fabre G., François, Freixe, Frémon, Geay, Gleize, Goffette, Grégoire, Guillevic, Guitet, Han, Holder, Houbert, Jabès, Jaccottet, Jamme, Jouanard, Jouet, Juliet, Klépal, Lacarrière, Lambersy, Laporte, Lascault, Lèbre, Leclair, Le Men, Leymarie, Macé, Mallarmé, Margat, Marteau, Mauriès, Michon, Millecam, Monticelli, Mréjen, Munier, Nim, Noël, Noiret, Oster, Parant, Pesquès, Pey, Peyré, Pleyne, Ponge, Pons, Réda, Renard, Reut, Ross, Roubaud, Roy, Sacré, Salager, Savitzkaya, Sénac, Stefan, Skimao, Stétié, Tache, Temple, Torreilles, Tortel, Vargaftig, Venaille, Verdet, Vernet, Wateau, White, Woolf,...

## Éditeurs

Ackié Arichi, Actes sud, Aencrages & Co, Al Manar, l'Art et la manière, Atelier de la Dolve, A travers, Azul, la Balance, Barbova, Guy Barral, Bibliophiles de France, Brandes, Brémond, Michèle Broutta, Cahiers de l'atelier, Cahiers des brisants, les Céphéides, Collodion, Coromandel express, Dana, Da Ros, Détroits, Alain Dhouailly, Double cloche, Robert et Lydie Dutrou, éditions de l'Eau, Ecarts, l'Echoppe, Fata Morgana, Folle avoine, la Goulotte, Gravos Press, l'Hôte nomade, Imprimerie

nationale, Imprints, Indifférences, l'Ire des vents, Item, Lafabrie, Lucie Lambert, Lettres vives, la Limace bleue, Maeght, Manière noire, Matarasso, m.m.ed., Nitabah, des Petits livres, la Regondie, Rencontres, du Rouleau libre, Serendip, la Sétéree, Shirley Sharoff, le Silence qui roule, Sixtus, le Tailleur d'images, Tanguy Garric, Tarabuste, Thames and Hudson, le Théâtre typographique, Traces, Transignum, le Verbe et l'empreinte, Unes, URDLA,...

(1) État de la collection au 31 décembre 2004.

## **Annexe 4 : Planning de l'événement « Claude Boujon »**

### **Claude BOUJON - Les animations / ateliers :**

<b>DATE</b>	<b>HORAIRE</b>	<b>LIEU</b>	<b>CONTENU</b>	<b>ANIMATEUR</b>	<b>PUBLIC</b>
Jeudi 1 septembre	11h/19h	Espace Boullée	Présentation de l'exposition	Ludothécaire	Tout public ou classe
Vendredi 2 septembre	11h/19h	Espace Boullée	Présentation de l'exposition	Culture	Tout public ou classe
	9h/11h 14h/16h	Ludothèque	Présentation de l'exposition Découvertes de livres et de jeux	Ludothécaire	Classe
Samedi 3 septembre	11h/19h	Espace Boullée	Présentation de l'exposition	Culture	Tout public
Dimanche 4 septembre	11h/19h	Espace Boullée	Présentation de l'exposition	Culture	Tout public
Lundi 5 septembre	9h15/10h15	Médiathèque	Présentation de l'exposition Lecture d'album	Bibliothécaire secteur scolaire	Classe
	11h/19h	Espace Boullée	Présentation de l'exposition	Culture	Tout public

Mardi septembre	6	9h15/10h15	Médiathèque	Présentation de l'exposition Lecture d'album	Bibliothécaire secteur scolaire	Classe
		11h/19h	Espace Boullée	Présentation de l'exposition	Culture	Tout public
		9h/11h 14h/16h	Ludothèque	Présentation de l'exposition Découvertes de livres et de jeux	Ludothécaire	Classe
Mercredi septembre	7	11h	Espace Boullée	Lecture d'albums	Bibliothécaires secteur jeunesse	2-3 ans sur inscription au secteur jeunesse
		10h/12h et 15h/16h	Ludothèque	Présentation de l'exposition Découvertes de livres et de jeux	Ludothécaire	Centre de loisirs
		11h/19h	Espace Boullée	Présentation de l'exposition	Culture	Centre de loisirs Tout public
Jeudi 8 septembre		9h15/10h15	Médiathèque	Présentation de l'exposition Lecture d'album	Bibliothécaire secteur scolaire	Classe
		11h/19h	Espace Boullée	Présentation de l'exposition	Ludothécaire	Tout public ou classe
Vendredi septembre	9	9h15/10h15	Médiathèque	Présentation de l'exposition Lecture d'album	Bibliothécaire secteur scolaire	Classe
		11h/19h	Espace Boullée	Présentation de l'exposition	Culture	Tout public ou classe
		9h/11h 14h/16h	Ludothèque	Présentation de l'exposition Découvertes de livres et de jeux	Ludothécaire	Classe
Samedi septembre	10	11h/19h	Espace Boullée	Présentation de l'exposition	Culture	Tout public
Dimanche septembre	11	11h/19h	Espace Boullée	Présentation de l'exposition	Culture	Tout public
Lundi septembre	12	9h15/10h15	Médiathèque	Présentation de l'exposition Lecture d'album	Bibliothécaire secteur scolaire	Classe
Mardi septembre	13	9h15/10h15	Médiathèque	Présentation de l'exposition Lecture d'album	Bibliothécaire secteur scolaire	Classe
		9h/11h 14h/16h	Ludothèque	Présentation de l'exposition Découvertes de livres et de jeux	Ludothécaire	Classe

Mercredi septembre	14	11h	Espace Boullée	Lecture d'albums	Bibliothécaires secteur jeunesse	3-5 ans sur inscription au secteur jeunesse
		10h/12h et 15/16h	Ludothèque	Présentation de l'exposition Découvertes de livres et de jeux	Ludothécaire	Centre de loisirs
		11h/19h	Espace Boullée	Présentation de l'exposition	Ludothécaire	Centre de loisirs Tout public
Jeudi septembre	15	9h15/10h15	Médiathèque	Présentation de l'exposition Lecture d'album	Bibliothécaire secteur scolaire	Classe
		11h/19h	Espace Boullée	Présentation de l'exposition	Ludothécaire	Tout public ou classe
Vendredi septembre	16	9h15/10h15	Médiathèque	Présentation de l'exposition Lecture d'album	Bibliothécaire secteur scolaire	Classe
		11h/19h	Espace Boullée	Présentation de l'exposition	Culture	Tout public ou classe
		9h/11h 14h/16h	Ludothèque	Présentation de l'exposition Découvertes de livres et de jeux	Ludothécaire	Classe
Samedi septembre	17	11h/19h	Espace Boullée	Présentation de l'exposition	Culture	Tout public
		14h/18h ?	Médiathèque Espace Boullée Ludothèque	Visite des 3 lieux	Vacataire musée	Tout public dans le cadre des journées du patrimoine
Dimanche septembre	18	11h/19h	Espace Boullée	Présentation de l'exposition	Culture	Tout public
Lundi septembre	19	9h15/10h15	Médiathèque	Présentation de l'exposition Lecture d'album	Bibliothécaire secteur scolaire	Classe
		11h/19h	Espace Boullée	Présentation de l'exposition	Culture	Tout public ou classe
Mardi septembre	20	9h15/10h15	Médiathèque	Présentation de l'exposition Lecture d'album	Bibliothécaire secteur scolaire	Classe
		9h/11h 14h/16h	Ludothèque	Présentation de l'exposition Lecture d'album Découvertes de jeux	Ludothécaire	Classe

Mercredi septembre	21	11h	Espace Boullée	Lecture d'albums	Bibliothécaires secteur jeunesse	4-6 ans sur inscription au secteur jeunesse
		11h/19h	Espace Boullée	Présentation de l'exposition	Culture	Centre de loisirs Tout public
		10h/12h et 15h/16h	Ludothèque	Présentation de l'exposition Lecture d'album Découvertes de jeux	Ludothécaire	Centre de loisirs
Jeudi septembre	22	9h15/10h15	Médiathèque	Présentation de l'exposition Lecture d'album	Bibliothécaire secteur scolaire	Classe
		11h/19h	Espace Boullée	Présentation de l'exposition	Ludothécaire	Tout public ou classe
Vendredi septembre	23	9h15/10h15	Médiathèque	Présentation de l'exposition Lecture d'album	Bibliothécaire secteur scolaire	Classe
		11h	Espace Boullée	Lecture d'albums	Bibliothécaires secteur jeunesse	Relais assistantes maternelles Garibaldi
		11h/19h	Espace Boullée	Présentation de l'exposition	Culture	Tout public ou classe
		9h/11h 14h/16h	Ludothèque	Présentation de l'exposition Découvertes de livres et de jeux	Ludothécaire	Classe
Samedi septembre	24	15h/19h	Ludothèque	Atelier Ludique Multimédia créatif sur les animaux de Claude BOUJON	Ludothécaire	A partir de 5 ans, entrée libre
Dimanche septembre	25	11h/19h	Espace Boullée	Présentation de l'exposition	Culture	Tout public

## ***Annexe 5 : Convention entre la Ville d'Issy et l'hôpital Corentin Celton***

**CONVENTION  
DE PARTENARIAT CULTUREL ENTRE LA VILLE D'ISSY-LES-MOULINEAUX ET  
L'ASSISTANCE PUBLIQUE-HÔPITAUX DE PARIS  
(HÔPITAL CORENTIN-CELTON)  
N°00-022-DIR-05**

**ENTRE :**

La Ville d'Issy-les-Moulineaux, domiciliée à l'Hôtel de Ville : 47, rue du Général Leclerc, représentée par son Maire, Monsieur André SANTINI, ancien Ministre, Député-Maire d'Issy-les-Moulineaux, et ci-après désignée par le terme de Ville,

d'une part,

**ET :**

L'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, dont le siège est situé 3, Avenue Victoria PARIS 4<sup>e</sup>, représentée par son Directeur général, Monsieur Antoine DURRLEMAN, et ci-après désignée par le sigle : « AP-HP »,

d'autre part,

## **PRÉAMBULE**

Dans le cadre des principes admis à la convention nationale en date du 4 mai 1999, conclue entre le Secrétariat d'État à la santé et le Ministère de la culture et de la communication, qui évoque dans son préambule la « nécessité de faire de l'hôpital un lieu plus humain, ouvert sur la cité », l'AP-HP et la Ville d'Issy-les-Moulineaux se sont fixées pour objectif de favoriser la mise en place d'un partenariat culturel entre l'hôpital Coirentin-Celton et la Ville d'Issy-les-Moulineaux notamment développé autour des trois axes suivants :

- la classe d'orgue,
- la Médiathèque municipale,
- la Ludothèque municipale.

**Ceci exposé, il est convenu et arrêté ce qui suit :**

### **ARTICLE 1 – Objet :**

La présente convention a pour objet de fixer les conditions dans lesquelles sera proposé :

- aux malades de long et moyen séjour et au personnel de l'AP-HP (hôpital Coirentin-Celton) un accès privilégié à la Médiathèque centrale municipale,
- aux enfants de la crèche et du centre de loisirs de l'hôpital Coirentin-Celton un accès privilégié à la Ludothèque municipale.

Elle fixe également les conditions dans lesquelles les élèves de l'École Nationale de Musique de danse et d'art dramatique (Conservatoire Niedermeyer) de la Ville bénéficieront d'un enseignement dispensé dans la chapelle de l'hôpital Coirentin-Celton et auront accès à l'orgue numérique entreposé dans ce lieu.

**ARTICLE 2 – Moyens mis à disposition par l'AP-HP**

L'AP-HP met à la disposition de la Ville, la chapelle Saint-Sauveur, située dans l'enceinte de l'hôpital Corentin-Celton.

Cette mise à disposition permet à la Ville d'y faire assurer l'ensemble de ses cours et la répétition des élèves de la classe d'orgue du Conservatoire, selon un planning élaboré en concertation avec la direction de l'hôpital, dans le respect de la liberté d'exercice du culte dans les hôpitaux, et du déroulement des autres activités culturelles ou événementielles qui y sont organisées.

**ARTICLE 3 – Moyens mis à disposition par la Ville d'Issy-les-Moulineaux**

La Ville s'engage à mettre à la disposition de l'AP-HP (hôpital Corentin-Celton) les supports culturels actuels suivants, regroupés au sein de sa Médiathèque (CD, CD Rom, DVD, cassettes audio, cassettes vidéo, livres, livres pour non-voyants, périodiques...), qui seront le cas échéant diffusés au moyen des équipements audiovisuels et informatiques nécessaires, fournis par l'AP-HP (hôpital Corentin-Celton).

**ARTICLE 4 – Organisation – Fonctionnement**

La Ville (délégation aux affaires culturelles) et l'AP-HP (hôpital Corentin-Celton) se concerteront régulièrement, deux fois par an afin d'enrichir mutuellement leurs politiques culturelles.

Chacune des parties désignera et fera connaître le(s) collaborateur(s) chargé(s) de préparer et mettre en place les actions concertées.

La concertation portera systématiquement sur l'intérêt et la possibilité d'associer la population isséenne aux manifestations organisées par l'hôpital et, réciproquement, d'associer les malades et le personnel de l'hôpital aux manifestations culturelles organisées par la Ville.

Les horaires retenus pour le fonctionnement de la classe d'orgue seront fixés selon un planning annuel prévisionnel de l'utilisation de la chapelle élaboré en accord entre les parties et en concertation avec l'aumônerie de l'hôpital Corentin-Celton.

La Ville proposera au personnel de l'AP-HP, un tarif annuel de 200 Francs par an, (adhésion valable de date à date) permettant l'accès à la Médiathèque, située 33, rue du

Gouverneur Général Éboué. Le bénéfice de la carte d'accès est limité à l'adhérent individuel à l'exclusion de toute autre personne, y compris les membres de sa famille. Cet accès s'effectuera dans les mêmes conditions que celles proposées au grand public isséen.

L'AP-HP (hôpital Corentin-Celton) pour ses malades de long et moyen séjour aura accès au catalogue de la Médiathèque par une connexion informatique (Internet), implantée dans le local de la bibliothèque de l'hôpital. Trois cartes collectives d'accès à la Médiathèque seront mises à disposition de l'AP-HP (hôpital Corentin-Celton) par la Ville, permettant un emprunt maximum de 30 documents par carte (livres, périodiques, livres-cassettes pour non-voyants, CD), et, de deux titres par carte pour les supports suivants : cassettes vidéo, CD Rom et DVD.

Les supports destinés aux malades seront retirés par l'AP-HP (hôpital Corentin-Celton), le mardi, le jeudi et les vendredi, durant les heures d'ouverture publique de la médiathèque.

Pour l'accès à la Ludothèque, située 18, rue de l'Abbé-Derry, la fréquence et les horaires de l'accueil des enfants de la crèche et du centre de loisirs de l'hôpital Corentin-Celton, seront organisés conjointement entre les parties.

#### **ARTICLE 5 – Obligations de la Ville d'Issy-les-Moulineaux**

La Ville s'engage à libérer la chapelle à la demande de l'AP-HP ; de ce fait, l'hôpital Corentin-Celton peut à tout moment être amené à déprogrammer un cours ou une répétition. Dans cette hypothèse l'hôpital Corentin-Celton en informe le directeur du Conservatoire sept jours à l'avance afin que ce dernier prévienne les élèves.

La Ville s'engage à respecter la liberté de culte prévue par la loi et à laisser, à tout moment, le libre accès de la chapelle aux malades et visiteurs.

La Ville s'engage à offrir une audition annuelle des élèves de la classe d'orgue au profit de l'AP-HP.

#### **ARTICLE 6 – Dispositions financières**

L'AP-HP met la Chapelle à la disposition de la Ville à titre gratuit. Les dépenses de chauffage et d'électricité sont prises en charge par l'AP-HP.

En contrepartie, la Ville met gratuitement à la disposition des malades de l'AP-HP (hôpital Corentin-Celton) les fonds de collection de la Médiathèque, et ceux de la Ludothèque

pour les enfants de la crèche et du centre de loisirs de l'hôpital.

#### **ARTICLE 7 – Publicité**

La Ville (Conservatoire) s'engage à faire figurer sur les publications de son Conservatoire que celui-ci a bénéficié de l'aide de l'AP-HP (hôpital Corentin-Celton) par la mise à disposition de la chapelle Saint-Sauveur de l'hôpital Corentin-Celton.

#### **ARTICLE 8 – Sécurité**

Lorsque la Ville occupe la chapelle, elle y fait respecter les consignes de sécurité incendie à ses personnels et à ses usagers. Ces consignes seront données par la direction de l'hôpital Corentin-Celton. Les personnels de la Ville concernés par cette activité assisteront annuellement à la formation incendie prévue sur place et organisée par l'AP-HP.

#### **ARTICLE 9 – Responsabilités – Assurances**

La Ville prend toutes les mesures nécessaires afin que ses activités se déroulent sans nuisance pour les malades, le personnel et les visiteurs, et s'engage à communiquer, au directeur de l'hôpital, les noms des élèves inscrits à la classe d'orgue et de son personnel intervenant dans l'hôpital. Ces derniers sont soumis au règlement intérieur de l'hôpital et aux prescriptions en matière d'hygiène et de sécurité.

L'AP-HP n'est en aucun cas responsable des incidents ou accidents de toute nature pouvant survenir du fait du fonctionnement des activités de la Ville (Conservatoire) dans l'enceinte hospitalière. La Ville garantit l'AP-HP à raison des conséquences des accidents et dommages dans la chapelle de l'hôpital, concernant les lieux, les usagers et le personnel.

Sauf le cas de défaut de surveillance de la part de l'AP-HP, la Ville garantit l'AP-HP, à raison des mêmes conséquences pour les enfants de la crèche et du centre de loisirs accueillis à la Ludothèque de la Ville. L'AP-HP est tenue d'assurer un encadrement suffisant des enfants. Les utilisateurs de l'AP-HP sont soumis au règlement intérieur de la Ludothèque.

La Ville souscrit les polices d'assurances nécessaires pour couvrir sa responsabilité civile dans le cadre des activités qu'elle organise au sein de la chapelle hospitalière. Une copie du contrat d'assurances sera adressée à la direction de l'hôpital Corentin-Celton dans les dix jours suivant la signature de la présente convention. Chaque année le justificatif du paiement des primes sera transmis à l'hôpital.

#### **ARTICLE 10 – Bilan annuel**

Un rapport et le bilan du partenariat culturel entre l'AP-HP (hôpital Corentin-Celton) et la Ville seront rédigés en commun par les parties.

#### **ARTICLE 11 – Date d'effet – Durée – Résiliation**

La présente convention prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2001. Elle est conclue pour une durée de deux ans, renouvelable chaque année par voie d'avenant. D'un commun accord entre les parties et après étude du bilan annuel de l'activité culturelle, elle pourra ensuite être reconduite pour une nouvelle période de deux ans.

Elle peut être dénoncée, par l'une ou l'autre des parties, sous réserve d'un préavis de trois mois notifié par lettre recommandée avec accusé de réception. En ce qui concerne la classe d'orgue la présente convention ne pourrait être dénoncée en cours d'année scolaire, mais seulement au terme de l'année scolaire.

Elle peut également être résiliée de plein droit pour non-respect, par l'une ou l'autre des parties, de ses engagements, après mise en demeure restée un mois infructueuse.

Fait à Issy-les-Moulineaux, le 26 octobre 2000.

Le Maire de la Ville d'Issy-les-Moulineaux  
André SANTINI  
Ancien Ministre, Député-Maire

Le Directeur général de  
l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris  
Antoine DURRLEMAN

Vu, l'Adjointe au Maire  
Déléguée aux Affaires Culturelles  
Hélène DECAUX

Vu, le Directeur de  
l'hôpital Corentin-Celton  
Ivan PAPADACCI STEPHANOPOLI

Vu le Contrôleur Financier près  
L'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris  
François POTIER de COURCY

## ***Annexe 6 : Semaine de stage type***

<b>JOUR</b>	<b>Matin</b>	<b>Après-midi</b>
<b>LUNDI</b>	Travail à domicile	Travail à domicile
<b>MARDI</b>	Recherches-enquêtes	Service public
<b>MERCREDI</b>	Service public	Service public
<b>JEUDI</b>	Recherches-enquêtes	Mémoire
<b>VENDREDI</b>	Recherches-enquêtes	Mémoire
<b>SAMEDI</b>	SP 1 samedi sur trois	SP 1 samedi sur trois
<b>DIMANCHE</b>		

## **Annexe 7 : Proposition de stage de la médiathèque à l'ENSSIB**

**Stage** : ST00090

**Nom de l'organisme** : Médiathèque d'Issy-Les-Moulineaux

**Type** : BM

**Adresse** : 33 avenue du gouverneur général Éboué

**Ville** : ISSY-LES-MOULINEAUX

**Code postal** : 92130

**Pays** : France

**Lieu de stage** : Médiathèque d'Issy-Les-Moulineaux

**Nom du responsable** : Emmanuel Aziza - directeur de la médiathèque

**Téléphone** : 01 41 23 80 30

**Fax** :

**Email** : [emmanuel.aziza@ville-issy.fr](mailto:emmanuel.aziza@ville-issy.fr)

**Missions et activités proposées au stagiaire** : Outre cette étude à mener, le stagiaire sera formé à l'accueil du public de manière polyvalente (renseignements, prêt et retour, « formathèques » Internet et bureautique,...) et sera invité à y participer régulièrement (si possible également certains samedis et dimanches mais sans obligation), à la centrale comme à l'annexe. Il participera également aux projets de la médiathèque : animations, bibliographies, développement des collections. Dans ce cadre, il pourra assister régulièrement aux réunions des équipes et aux réunions des responsables de secteur, et prendre part aux réflexions sur l'amélioration des services aux usagers.

**Sujet d'étude** : relations avec l'hôpital :

Avec la reconstruction de l'Hôpital Corentin Celton, dépendant de l'APHP mais sans bibliothèque propre, la Ville d'Issy-Les-Moulineaux souhaite relancer le partenariat avec cet établissement, notamment pour la gériatrie et la psychiatrie (séjours de longue durée), via une convention. Dans ce cadre, la Médiathèque a besoin d'évaluer les besoins documentaires des patients et d'envisager un nouveau mode de fonctionnement à mettre en place avec l'équipe du service culturel de l'hôpital.

**Profil requis** : tout étudiant du DCB

*Modalités pratiques*

**Jours et horaires d'ouverture** : Médiathèque : Mardi : 13h - 21h Mercredi : 10h -19h Jeudi et vendredi : 13h - 19h Samedi et dimanche : 10h30 - 18h (soit 44h hebdomadaires) Médiathèque annexe Marcel Aymé : Mardi et vendredi : 14h30-19h Mercredi et samedi : 10h30-12h30 et 14h-18h

RAMONATXO Ophélie | DCB 14 | Rapport de stage | décembre 2005

XXI

**Aide au logement** : Non

**Autres** : le stagiaire pourra utiliser le restaurant du personnel municipal aux mêmes conditions préférentielles que les agents de la ville (repas complet : 4 € env.). La médiathèque dispose également d'une grande cuisine pour son équipe.

**Description rapide de la bibliothèque**: La Médiathèque d'Issy-Les-Moulineaux, ouverte en 1994, d'une superficie de 3620 m<sup>2</sup>, offre dans ses collections des outils de formation et d'information sur tous les supports et répond aux besoins de loisirs culturels de toutes les catégories de publics. Elle réunit un vaste ensemble de documents : environ 180 000 livres, mais également des CD, des vidéos et DVD, des bandes dessinées, des partitions, des méthodes de langue, des cédéroms, plus de 500 journaux et magazines. On peut également y consulter des informations sur internet et se former aux logiciels courants de bureautique.

Outre une annexe de 358 m<sup>2</sup> (projet de déménagement pour une surface de 1000m<sup>2</sup> en 2008), la Médiathèque gère également dans son réseau les BCD de 24 écoles.

Équipement culturel important au sein d'une ville de 63 000 habitants en bordure de Paris, la Médiathèque propose des expositions, des conférences, des projections de films, des concerts, des contes pour enfants, des cours d'anglais et de chinois, des ateliers informatiques, des cafés-philo et cafés des sciences. En outre, la Médiathèque a créé une collection singulière de livres d'artistes, enrichie chaque année.

Par ailleurs, la Médiathèque participe à la formation de nombreux personnels de bibliothèque, en accueillant tous les ans différents stages et visites, ainsi que de nombreux stagiaires.

## ***Annexe 8 : Synthèse-bilan remise au directeur de la médiathèque***

### **Les services de la médiathèque d'Issy-les-Moulineaux aux personnes âgées empêchées**

**Ophélie RAMONATXO**

Stage effectué du 28 août au 18 novembre 2005

Sous la direction de M.Emmanuel AZIZA, directeur de la médiathèque

#### **Introduction**

Le principe de base de mon stage de trois mois consistait en deux points : d'une part j'allais consacrer la moitié de mon temps à une « participation aux activités de la médiathèque » afin d'être plongée dans son quotidien et intégrée à son équipe ; d'autre part, la seconde moitié de mon temps serait dédiée au projet proposé par la médiathèque à mon école, l'École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, et qui donnerait lieu à un mémoire d'étude rédigé simultanément. En ce qui concerne le second point, j'avais pour mission initiale de travailler sur les relations de la médiathèque avec l'hôpital gériatrique Corentin Celton, d'« évaluer les besoins documentaires des patients et d'envisager un nouveau mode de fonctionnement {référence à une convention signée en 2000} à mettre en place avec l'équipe du service culturel de l'hôpital ».

En fin de compte le directeur de la médiathèque, M.Emmanuel Aziza, a très vite procédé à un élargissement du contenu de mon stage qui a donc consisté en l'élaboration d'un projet de partenariat avec d'autres types d'institutions gériatriques que le seul hôpital. L'idée était que cette étude soit la base d'une réflexion sur les besoins documentaires des personnes âgées en règle générale plus que sur l'ensemble des public dits « empêchés ».

Ma mission de stage a donc consisté en un état des lieux, des prises de contact et des recherches de partenariats dans trois domaines liés à l'offre de lecture aux personnes âgées malades et dépendantes : les personnes âgées hospitalisées ; les personnes âgées en maison de retraite ; le portage de livres à domicile. L'évolution de mon sujet de mémoire a été à peu près la même que celle de ma mission de stage, ce qui m'a permis de combiner en permanence recherches théorique, scientifique et de terrain. Au début de mon stage, je négociai avec M.Aziza qu'une journée entière soit consacrée, chaque semaine, à la rédaction de ce travail ainsi qu'à celle de mon rapport de stage.

## **Partie 1 : Les personnes âgées empêchées et les bibliothèques, rappel de la problématique**

### **1. Les personnes âgées sont presque toutes « empêchées »**

#### **1.1 Les personnes âgées sont rares dans les bibliothèques**

- En 1988, **87% des retraités hommes et 81% des retraitées femmes ne vont jamais à la bibliothèque**. 2% seulement des premiers et 4% des secondes s'y rendent au moins une fois par semaine.
- À l'heure actuelle, du côté des **inscrits** en bibliothèque municipale, les 55 ans et plus ne représentent **qu'un peu plus d'une personne sur dix** environ.
- En 1973, deux personnes âgées sur cinq ne possédaient **aucun livre**, même pas un dictionnaire ou un missel ; quinze ans plus tard, elles ne sont « plus » qu'un peu plus d'une sur cinq. Plus de 35% des retraités n'ont lu aucun livre dans l'année (1988), la proportion culminant à 41% chez les 70 ans et plus. Plus de la moitié des « vieux » n'écoute **jamais de musique**.

#### **1.2 Les personnes âgées sont très nombreuses à leur domicile ou en institution**

- Les personnes âgées de 65 ans et plus sont, en 2004, **6 millions à résider en institutions spécialisées** (hôpitaux gériatriques, maisons de retraite, foyers logements) et 63% d'entre elles sont dépendantes.
- **90%** des « vieillards dépendants » vivent à **domicile**. 95% des personnes âgées expriment le désir de demeurer chez elles jusqu'à la fin de leur vie.
- En **institutions gériatriques**, les livres proposés **ne correspondent pas aux besoins** : ce n'est pas tant le contenu qui est en cause, mais bien la typographie, le poids, la taille et la maniabilité de l'ouvrage. On assiste, en outre, à une **régression des services de lecture à domicile** : en 2002, 9% des associations appartenant à la Fédération Nationale des Associations de Bibliothèques en Établissements Hospitaliers (Fnabeh) la pratiquent contre 14% en 2001.

## 2. Les personnes âgées ne sont pas un public spécifique mais un public auquel il faut faire spécifiquement attention

### 2.1 La demande documentaire « banale » des personnes âgées

- En 2004, une enquête auprès de 229 personnes âgées ou retraitées dans 11 bibliothèques municipales différentes révèle que : les **romans sont cités comme genre préféré** par 88% des personnes âgées interrogées (24,9% pour les romans historiques ; 21,4% pour les romans policiers ; 20,1% pour les romans contemporains ; 13% pour les romans régionaux ; 7% pour les romans sentimentaux ; 1,7% pour les romans de science-fiction ou fantastiques).
- Cependant, l'enquête révèle aussi un intérêt non négligeable pour les **documentaires**, en particulier les livres d'**histoire** (21,4%) et les « documentaires ayant trait au vécu » (20,5% ; **biographies** essentiellement).
- En institution gériatrique, même si une partie du public continue à emprunter des **romans faciles à lire** comme des romans sentimentaux ou historiques, des policiers ou de la littérature de terroir, une proportion non négligeable de personnes âgées ayant un niveau d'études supérieures souhaite aussi lire **des textes plus difficiles** ainsi que des documentaires sur l'histoire et les sciences. Importance prise par la consultation de **revues et de magazines** ces dernières années.

### 2.2 Les besoins en dispositifs matériels et humains « spécifiques » des personnes âgées empêchées

- Tant que les personnes sont autonomes et mobiles, elles maintiennent une activité normale. La **distinction majeure** réside moins dans l'âge que dans les **effets de l'âge** : moindre mobilité, moindre adaptabilité, moindre appétit de changement, plus grande quête de la sécurité et de la tranquillité débouchant sur une moindre sociabilité.
- Ouvrages en gros caractères, documents sonores, télé agrandisseurs constituent le **matériel** minimum dont une bibliothèque doit disposer. Ils sont malheureusement **inutiles** s'ils ne sont pas « médiatisés » à la fois à l'intérieur et à l'extérieur des établissements et s'ils ne sont pas renouvelés. Le sociologue et maître de conférences Vincent Caradec : « Lorsque l'appareil ou le dispositif sont destinés à l'ensemble de la population, les « personnes âgées » ne sont souvent pas prises en compte. Les concepteurs ne songent pas à s'en préoccuper ou les considèrent comme inadaptables : ils estiment que, de toute façon, elles seront progressivement remplacées par des « seniors » à l'aise avec les nouveaux dispositifs mis en place ».
- Le *Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique* (1994), insiste sur la **nécessité de prévoir des équipements spéciaux** pour « ceux qui ne peuvent, pour une raison ou une autre, utiliser les services et le matériel normalement fournis, par exemple les minorités linguistiques, les handicapés, les personnes hospitalisées ou incarcérées ».

### 3. Exemples de réalisations

#### 3.1 Réalisations à destination des déficients visuels et auditifs en médiathèques

- **La Bibliothèque publique d'information** : depuis 1977, elle a développé nombre d'équipements et de services à destination des déficients visuels et auditifs, les personnes âgées souffrant très souvent de ces troubles : espaces spécifiques sous forme de **loges isolées phoniquement** et dotées de matériel adapté, **visites spéciales** de la bibliothèque, une fois par semestre, pour les personnes aveugles et malvoyantes, mise en place d'un logiciel (Vocale Presse) permettant **d'écouter le contenu de la presse écrite sur Internet** grâce à une technologie de synthèse vocale et une interface adaptée. Au début de la décennie 1980, la médiathèque de **La Villette** crée la salle Louis Braille qui propose, entre autres, des **impressions en braille**.
- Bibliothèque municipale de **Bordeaux** : Espace Diderot, inauguré en 1991 : accessible grâce à une **signalétique en braille**, qui comporte quatre **cabines de lecture** pour les déficients visuels ainsi que des livres en gros caractères, livres sonores sur cassettes et sur disques compacts.
- Bibliothèque municipale de **Caen** : dès 1978, elle a créé une **bibliothèque sonore** avec l'aide de bénévoles donneurs de voix : associée à la Bibliothèque sonore régionale de Basse-Normandie inaugurée trois ans plus tard, elle propose un fonds de 15 000 livres-cassettes et 7 000 titres de toute nature, pour tous les âges.

#### 3.2 Réalisations à destination des personnes âgées en institutions gériatriques

- Bibliothèque Départementale de Prêt de l'**Ardèche** : en 1978, lance le projet « Culture Bleue » consistant en la **visite mensuelle de personnes âgées placées en institution, via un autobus**. Les services proposés consistent en un dépôt d'ouvrages, l'organisation d'ateliers et d'animations, notamment intergénérationnelles.
- Bibliothèques municipales de **Nîmes** et de la **Rochelle** ont tissé des partenariats très étroits avec les hôpitaux gériatriques de leur ville : les bibliothèques d'hôpitaux deviennent des annexes de la bibliothèque municipale et accueillent donc aussi bien les résidents et les personnels de l'hôpital que les habitants du quartier.
- Bibliothèque municipale de **Pessac** : en plus de l'important fonds de livres en gros caractères et de livres-cassettes proposé à l'intérieur de ses murs, elle assure également un **prêt auprès des maisons de retraite** de la commune.

#### 3.3 Réalisations à destination des personnes âgées à domicile

- Aux États-unis, les bibliothèques publiques proposent **l'envoi des documents par courrier**. Au Canada, les ouvrages à porter sont **confiés à des sociétés de taxis**.
- Bibliothèque municipale de **Lyon** : en 1981, conjointement à la bibliothèque des hôpitaux de la ville et aux services sociaux, elle fonde la Bibliothèque à Domicile (BAD).

- Bibliothèque municipale de **Saint-Chamond** a couplé ce service au portage de plateaux-repas assuré par la ville.
- Bibliothèque municipale de **Meudon** a recruté un agent qui consacre deux tiers de son temps à cette activité.

## **Partie 2 : Les personnes âgées empêchées et la lecture à Issy-les-Moulineaux**

### **1. Les personnes âgées à Issy-les-Moulineaux**

#### **1.1 Une ville plutôt tournée vers la jeunesse**

- Population isséenne (recensement du 8 mars 1999) : tranche d'âge majoritaire est celle des 20-39 ans (35.70%), puis vient celle des 40-59 ans (25%), des 0-19 ans (22.50%) et seulement ensuite des 60-74 ans (10.10%) et des 75 ans ou plus (6.70%). La proportion des plus de **60 ans (16.80%)** est ainsi **inférieure à la moyenne nationale (21.30%)**. 60.7% des décès de personnes résidant dans la commune sont intervenus en milieu hospitalier.
- Fort engagement communal en direction des **nouvelles technologies**, souvent « imperméables » aux personnes âgées. « Espace jeunesse » sur le site Internet de la ville (« Si la ville est très attachée au bien-être des Isséens, toutes générations confondues, il en est une parmi celles-ci qui attire toute l'attention, c'est la jeunesse, dans toutes ses dimensions ») ; Conseil Communal des Jeunes ; Clavim ; Quinzaine des droits de l'enfant...
- Même des associations de personnes âgées comme le Conseil Communal des Aînés privilégient les **actions culturelles à destination des plus jeunes**.

#### **1.2 Une vieillesse plutôt prise en charge par le secteur associatif et bénévole**

- Certes, il y a la **coordination gérontologique l'Alliance**, établissement public municipal, dont l'objectif est le maintien au domicile des personnes âgées. Elle gère le service « Autre bus » qui peut concerner, officiellement et entre autres, les déplacements culturels et de loisirs comme vers la médiathèque.
- Service de bénévolat à domicile : **Office Isséen Pour les Aînés (OIPA)** : des bénévoles viennent distraire les personnes âgées, notamment par le biais, toujours officiellement, de lectures.
- **Conseil Communal des Aînés** : créé en 2001, il a pour objectif d'être « une instance de réflexion, de concertation, de participation à la vie de la cité, représentative de la population senior de la ville d'Issy-les-Moulineaux ».

## 2. Les personnes âgées et la médiathèque

### 2.1 Une méconnaissance des personnes âgées au sein de la médiathèque

- **1186 abonnés de plus de 60 ans** ont emprunté au moins un document dans l'année 2005, sur 15 000 inscrits en tout à la médiathèque.
- **642 Romans en Gros Caractères et 40 Documentaires en Gros Caractères** sur les 140 000 imprimés conservés à la médiathèque. **1662 livres lus** (554 K7 texte fiction ; 552 K7 texte documentaire ; 192 CD texte ; 364 CD documentaires) sur les 30 000 documents sonores de la médiathèque.
- Les trois « points forts » de la médiathèque : les services autour du **multimédia** ; les services à destination de la **jeunesse** ; les **animations** (qui ont très souvent trait à la jeunesse).

### 2.2 Une méconnaissance de la médiathèque au sein des institutions gériatriques

- À **l'hôpital Corentin Celton**, les bénévoles en charge de la bibliothèque ne connaissent la médiathèque que de nom et ne **veulent pas collaborer** avec elle. Le service animation n'a **pas le temps ni le personnel** pour venir chercher des ouvrages. Pourtant, le directeur de l'hôpital a signé, en 2000, une convention avec la Ville qui englobe la médiathèque : ouverture de deux abonnements-collectivité pour les patients et offres d'abonnement privilégiées pour les personnels (cette **convention** n'a pas été renouvelée et n'a **jamais vraiment fonctionné**).
- Dans les **cinq maisons de retraite** de la ville étudiées (sur sept en tout), il y a une petite bibliothèque, remplie la plupart du temps de **dons sans grand intérêt** documentaire et sans aucun intérêt matériel (pas de gros caractères). Certains animateurs de ces institutions **ne connaissent pas la médiathèque**, la plupart n'y ont jamais mis les pieds, tous (sauf une) seraient **intéressés par une collaboration**.

## 3. Les personnes âgées et la lecture en institutions gériatriques

### 3.1 La lecture à l'hôpital Corentin Celton

- La « bibliothèque de loisirs du personnel et des patients » de Corentin Celton est gérée par une équipe de 8 bénévoles de l'association **Culture et Bibliothèques Pour Tous (CBPT)** depuis le début des années 2000.
- Le local de la bibliothèque fait une **trentaine de m<sup>2</sup>**. Le fonds se compose de 3000 documents environ dont 1/4 sont en gros caractères. Il y a environ 4/5<sup>e</sup> de romans et 1/5<sup>e</sup> de documentaires. Pas d'autre support que l'imprimé.
- Le **budget** de la bibliothèque tourne autour de **2000 euros**. Dans les chiffres de 2003 on voit que la bibliothèque n'a acheté que 54 livres. La bibliothèque ne dépense jamais la totalité du budget qui lui est alloué : pas le temps ni les effectifs pour désherber.
- Il y aurait une **trentaine de lecteurs réguliers** sur les 500 personnes hébergées. La bibliothèque

est ouverte et organise des tournées de chariots deux après-midi par semaine.

- Aujourd'hui la bibliothèque est **menacée de suppression**.

### 3.2 La lecture dans les maisons de retraite isséennes

- Toutes possèdent une « bibliothèque », qui peut aller d'un simple meuble dans le coin d'une salle polyvalente à un grand local fermé. Image d'**amateurisme** plus que de professionnalisme : leur création résulte souvent d'une recherche de **solution purement technique** pour le stockage des **documents « donnés »** par les résidents décédés et par leurs familles.

- **Aucune personne**, excepté à la maison Lasserre, n'est chargée de gérer le contenu de la bibliothèque. Au fur et à mesure des années, ces dons peuvent occuper une place non négligeable et donner l'impression extérieure d'une offre étoffée : les maisons de retraites visitées possèdent de quelques dizaines à plusieurs milliers de livres (2 500 pour la plus fournie).

- La nature de **l'offre documentaire est relativement médiocre**, non seulement du point de vue de l'intérêt littéraire et culturel de leur contenu mais aussi de leur actualité (aucun renouvellement, aucun désherbage) et de leur adaptabilité aux besoins des personnes hébergées qui ont, par exemple, pour la plupart, besoin d'ouvrages en gros caractères.

## Partie 3 : Résultats et propositions en vue d'une amélioration des services aux personnes âgées à la médiathèque d'Issy

### 1. Réalisations au cours du stage

#### 1.1 Évaluation des besoins documentaires au sein des institutions gériatriques isséennes

- Public potentiel concerné : il y a environ **10 000 personnes âgées de 60 ans et plus** à Issy-les-Moulineaux ; **370 personnes hébergées en gériatrie** à l'hôpital Corentin Celton ; **450 personnes résidant dans les 5 maisons de retraite** isséennes étudiées.

- Nombre de documents concernés : **682 documents en gros caractères** à la médiathèque, alors qu'il en faudrait **11 200**, si l'on voulait en proposer une proportion équivalente, déjà, à celle des adhérents âgés de plus de 60 ans (8%) ; **1662 livres lus** alors que, de la même façon, il en faudrait **2400** ; pour les institutions gériatriques, l'Ifla (Fédération Internationale des Associations de bibliothèques) préconise environ 5 documents par lit : il faudrait environ **5000 documents adaptés sur l'ensemble des institutions gériatriques** (de 330 à 1850 selon le nombre de lits, depuis la plus petite institution isséenne jusqu'à la plus grosse) alors qu'il doit y en avoir environ 700 à l'hôpital Corentin Celton ainsi qu'à la maison de retraite Lasserre (soit 1400), et aucun (adapté) dans les autres institutions.

- Nature des services concernés : **peu d'animations** à la médiathèque à destination ou sur le thème, spécifiquement, des personnes âgées.

## 1.2 Préparation à d'éventuels partenariats avec l'hôpital et certaines maisons de retraite

- Partenariats en termes de **contenu documentaire** : trois responsables de maisons de retraite (Sainte-Lucie ; Lasserre ; Neuf-Muses) se sont renseignés sur les abonnements-collectivité et personnel (via le CE) ; une maison de retraite (Neuf-Muses) s'est déjà abonnée et va amener chaque semaine des résidents par groupes de deux ou trois. Le directeur de l'hôpital Corentin Celton se dit prêt à envoyer des coursiers à la médiathèque pour emprunter les ouvrages désirés par les résidents.
- Partenariats en termes de **formation des animateurs et bénévoles** : trois responsables de maisons de retraite (Sainte-Lucie ; Lasserre ; Neuf-Muses) ont pris connaissance des collections de la médiathèque ; une maison (Neuf-Muses) serait intéressée par une formation de son personnel en termes de sélection bibliographique et de présentations d'ouvrages.
- Partenariats en termes **d'animations communes** : une maison de retraite (Neuf-Muses) serait tentée par des lectures de contes intergénérationnelles « délocalisées » dans l'enceinte de la maison de retraite ; une autre (Lasserre) voudrait organiser une exposition de photos sur les personnes âgées à la médiathèque, sur fond sonore de témoignages de ces dernières et d'entretiens avec elles.

## 2. Propositions propres à la médiathèque

### 2.1 De meilleurs et de nouveaux services

- **Améliorer les services existants** : étoffement du fonds en gros caractères et de livres lus ; communication sur ces fonds et sur la présence d'un télé agrandisseur ; acquisition d'autres télé agrandisseurs, plus pratiques que l'actuel.
- **Augmenter les services existants** : placement des collections en gros caractères au rez-de-chaussée de la médiathèque, le plus près possible de l'entrée ; y ajouter les télé agrandisseurs et les documents sonores et faire un grand espace accessible aux personnes âgées (dans le coin à gauche du grand escalier ?) ; mettre en avant le rayon histoire et biographies ; étoffement du fonds parents enfants par un fonds grand-parents-enfants ; organiser une heure de conte sur deux pour un public intergénérationnel ; organiser des animations grands-parents enfants et des manifestations avec le Conseil Communal des Aînés ; dépôts saisonniers à Corentin Celton.
- **Proposer de nouveaux services** : fourniture de loupes ; machines à écrire (transition vers une sensibilisation au multimédia ?) production de documents sonores (création d'une bibliothèque sonore)...

### 2.2 Plus de personnel et d'implication du personnel

- **Recrutements** : Recruter ou affecter soit un titulaire soit un vacataire à un accueil spécifique

pour les personnes âgées.

- **Communication interne** : Sensibiliser l'ensemble de l'équipe à l'importance que va prendre ce « nouveau public » des personnes âgées (1 personne sur 4 dans 20 ans). Former le personnel intéressé à la lecture à voix haute, à l'utilisation du télé agrandisseur...

### 3. Propositions d'actions « hors-les-murs »

#### 3.1 La desserte des personnes âgées immobilisées

- **A court terme** : Signature de conventions à l'image de celle signée avec l'hôpital, avec les autres institutions gériatriques. Acquérir les droits de prêts des vidéos, très importantes dans ces institutions, sans quoi le contact risque d'être « coupé » assez vite (voir convention avec l'hôpital).

- **A moyen terme** : Recrutement d'une personne référente (soit titulaire, soit vacataire en CDD) pour recueillir les requêtes de ces institutions et accueillir les éventuels résidents.

- **A long terme** : Acquisition d'un véhicule grâce auquel la personne référente pourra desservir, une fois tous les quinze jours ou une fois par semaine, les institutions. L'idéal serait de ne pas se contenter de « dépôts secs » et qu'ils soient accompagnés, au mieux d'une tournée des chambres en chariot, au « pire » d'une présentation collective d'une sélection des ouvrages déposés.

#### 3.2 La participation à des initiatives locales et nationales

- **Localement** : dresser un partenariat avec l'Alliance pour que la personne référente accompagne les services sociaux chez les personnes âgées immobilisées à domicile et leur propose des documents ; participer à la « Semaine bleue » qui a lieu chaque année depuis 50 ans début novembre ; s'engager davantage avec le CCA ; proposer une collaboration à la bibliothèque de Meudon, particulièrement active en termes de publics empêchés (voire y envoyer du personnel en formation).

- **Nationalement** : participer à « l'octobre de la Flamboyance » auquel participe de nombreuses bibliothèques publiques ; signer un contrat « ville-lecture ».

## Conclusion

Les bibliothèques publiques qui ont mis en place des dispositifs et services spécifiques à destination de publics spécifiques, ont toutes constaté que cela profitait, au final, à l'ensemble des usagers de la bibliothèque. La réflexion sur les services de la médiathèque d'Issy-les-Moulineaux aux personnes âgées, en particulier empêchées, pourrait ainsi, non seulement être utile à de nombreuses autres « catégories » de publics empêchés mais aussi constituer une première étape vers une ouverture maximale de la médiathèque à tous ces publics.

Ne pas se lancer dans cette réflexion serait pour la médiathèque et la Ville d'Issy-les-Moulineaux, au-delà de tout précepte moral ou moralisateur, une erreur et une prise de risque étant données les prévisions statistiques en termes de personnes âgées et souffrant de handicaps. Se lancer dans de nouvelles initiatives à destination de ces publics permettrait au contraire à la médiathèque d'Issy-les-Moulineaux de préserver sa réputation de structure d'avant-garde et de donner une image non seulement plus représentative de la population isséenne mais aussi plus solidaire par un renforcement des liens entre les différentes générations.